



ORDRE DU JOUR

• Conseil Municipal du Mardi 24 janvier 2012 •

Valmont, le 18 janvier 2012

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, **le mardi 24 janvier 2012 à 19 heures 30** en séance ordinaire, et vous prie de bien vouloir y assister.

0. Informations

FINANCES

- | | |
|--|--------------------|
| 1. Modification des tarifs classe III | Monsieur Muller |
| 2. Subvention au Club Vosgien | Monsieur Lormant |
| 3. Etat des restes à réaliser | Monsieur le Maire |
| 4. Demande de subvention « Rénovation Mairie » | Monsieur le Maire |
| 5. Vente de terrain Commune /Metzinger Jean-Pierre | Monsieur Tourscher |

PERSONNEL

- | | |
|--|-------------------|
| 6. Emplois saisonniers | Monsieur le Maire |
| 7. Recours à des agents non titulaires pour besoins occasionnels | Madame Forster |

DIVERS

- | | |
|--|-------------------|
| 8. Présentation des états 2011 (personnel – état civil – urbanisme...) | Monsieur le Maire |
| 9. Motion projet ULCOS | Monsieur Lormant |

Département
de la Moselle

Arrondissement
de Forbach

Nombre de conseillers

élus :

23

Conseillers en fonction :

22

Conseillers présents :

19

COMMUNE de VALMONT

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 janvier 2012 à 19h30 - Convocation du 18 janvier 2012

Sous la présidence de M. Dominique STEICHEN, Maire de VALMONT

Présents : M ARMATO - M BADER - Mme BAPST- M BASINSKI -
M. BAUMANN - Mme BURTART - Mme FORSTER - Mme HASSELMEIER -
Mme KELLER - M.LORMANT - M. MULLER - Mme SALAS - Mme SIEGEL -
M STEICHEN - Mme STEYER DECHOUX - M THIL - M TOURSCHER -
Mme WEBER - Mme WINTER

Absents excusés : M COSCARELLA - M. GODFRIN – M MUNCH

Procurations : M. COSCARELLA à M. MULLER - M. GODFRIN à
M. STEICHEN – M.MUNCH à M. THIL

Secrétaire de séance : conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, M. LORMANT est nommé secrétaire de séance, Mme ZIMNY Christine étant auxiliaire du secrétaire.

Point N°0 : Informations

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Dans le cadre de la délégation consentie au Maire par le Conseil Municipal, le Maire a autorisé l'encaissement des chèques suivants :
 - GROUPAMA : Remboursement sinistre (barrière)
n°2010857366/001 : 295,79 €
 - SMACL : Indemnisation AT du 20/10/2011 : M. ESCH :
504,01 €

- Monsieur Muller fait état du compte rendu du service Police Municipale pour l'année 2011 :

Globalement, l'action de la police municipale s'inscrit essentiellement dans des obligations et devoirs du Maire quant à assurer dans sa commune :

 - **Tranquillité publique**
 - **Salubrité publique**
 - **Sécurité publique**

Dans ce contexte, sous le contrôle du Procureur de la République et des officiers de police judiciaire territorialement compétents, le bilan 2011 de notre police municipale présente :

- a) **Un volet répressif** : avec **recherche** d'infractions,
d'identifications d'auteurs d'infraction, plaintes, verbalisations
par :

34 timbres-amendes (TA) (stationnements interdits divers, excès de vitesse, non respect des directions imposées etc...)

30 rapports (pour des atteintes à l'environnement – dégradations volontaires – délits de fuite – détention et plantation de produits stupéfiants – non respect de la législation sur les chiens dangereux – atteintes à la législation sur le bruit...)

Tout en soulignant par ailleurs l'existence de transactions amiables ou avertissements, les rapports bénéficient d'un taux d'élucidation remarquable : **17/30 soit 56 %.**

b) **Un volet préventif** : avec des missions de surveillance, de présence sur la voie publique tendant à empêcher des infractions ou inciter à des mises en règles par :

- **des patrouilles et rondes** de surveillances (journalières)
- **des sorties en soirée** lorsque le besoin s'en fait sentir (06)
- **des services de circulation** réguliers et ponctuels (écoles, obsèques, manifestations officielles...)
- **des opérations de sauvegarde** des biens et des personnes

Ainsi ont été assurés **190** interventions diverses (conflits de voisinage, accidents matériels, divagations d'animaux, tapages nocturnes ou diurnes...)

c) **un volet administratif** avec **vérification** de certaines dispositions légales notamment en matière funéraire (des arrivées de corps sans toutefois avoir procédé cette année à des poses de scellés)

- **informations** diverses sous forme de rapports administratifs (05)
- **proposition** avec mise en forme d'arrêtés municipaux (22)
- **rédaction** de courriers administratifs (84)
- **liaisons** administratives intramuros (élus, écoles, poste...) et plus éloignées, notamment avec la Sous-Préfecture.

Dans ce volet administratif et en guise de conclusion, nous soulignerons l'élaboration et le formalisme par notre police municipale d'une convention de coordination avec la Gendarmerie. Approuvée et signée en Préfecture, cette convention devrait faciliter la coopération entre nos deux services, ce qui in fine devrait avoir un rejaillissement bénéfique sur notre population.

Approuvé à l'unanimité

Point N°1 : Modification des tarifs Classe III

Rapporteur : Monsieur Muller

Par délibération n°11 du 26 juin 2007, la commune de VALMONT a mis en place un règlement ainsi qu'un arrêté ayant pour objet d'encadrer d'une manière précise les modalités d'exploitation administratives et techniques du centre de stockage classe III.

Pour chaque dépôt, un montant forfaitaire de 2 € par mètre cube est perçu par la commune. Après 5 années de maintien des tarifs, la Commune a souhaité revaloriser ce coût.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de voter un nouveau tarif arrêté à la somme de 3 € le m³ déposé.

Approuvé à l'unanimité

Point N°2 : Subvention au Club Vosgien

Rapporteur : Monsieur LORMANT

La section de Saint-Avoid du Club Vosgien s'occupe de l'entretien de 21,5 km de balisage de chemins sur notre commune.

Le coût est de 19 € le km, soit une dépense de 408,50 € au titre de l'année 2012.

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser M. le Maire à engager cette dépense.

Approuvé à l'unanimité

Point N°3 : Etat des restes à réaliser

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il convient de décider des restes à réaliser de l'exercice de 2011. Ils concernent les opérations inscrites au BP 2011 ayant fait l'objet d'une lettre d'engagement, d'un devis accepté, d'une facture non soldée, ou d'une recette non encaissée.

Voici le tableau des dépenses et recettes concernées :

DEPENSES

OPERATION	PREVU AU BP 2011	REALISE	RESTE à REALISER
014 Révision POS/PLU	9473,47	7.814,15	1.659,32
017 Rue de la Gare	250.000,00	22.972,77	227.027,23
018 Structure périscolaire et cantine	607.518,66	105.622,58	501.896,08
019 Aire sportive et ludique	257.422,30	242.583,55	14.838,75
020 Nouvelle Mairie	20.000,00	7.893,60	12.106,40
10007 Paysager RD 20	17.000,00	0	17.000,00
10008 Voiries diverses	172.811,30	75.025,54	97.785,76
10011 Rénovation Centre village	50.000,00	19.973,20	30.026,80
10012 Aménagement de la zone	5.000,00	2.368,08	2.631,92

RECETTES

OPERATION	PREVU AU BP 2011	REALISE	RESTE à REALISER
014 Révision POS/PLU	8.000,00		8.000,00
018 Structure périscolaire et cantine	408.030,00	25.320,00	382.710,00
019 Aire sportive et ludique	392.633,63	261.848,92	130.784,71
10001 Foncier – Achats terrains	0	10.440,00	24.360,00
10003 Installations de voirie	15.000,00		15.000,00
10006 Matériel services techniques	5.000,00		5.000,00
10008 Voiries diverses	16.000,00	11.000,00	5.000,00

Il est demandé aux membres du conseil de valider les restes à réaliser ci-dessus présentés et de prévoir leur inscription au BP 2012.

Approuvé à l'unanimité

Point N°4 : Demande de subvention : réhabilitation de la Mairie **Rapporteur : Monsieur le Maire**

La municipalité a lancé une étude de faisabilité quant à la réhabilitation de la mairie. En effet les locaux accusent une certaine vétusté et une réhabilitation complète de l'ensemble du bâtiment est nécessaire en revoyant les problèmes d'isolation, de chauffage, les dysfonctionnements électriques, sans oublier l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Une partie démolition et reconstruction est prévue mais également une réhabilitation du bâtiment principal.

Une étude de prix a été lancée et le coût estimatif des travaux s'élève à 1.500.195,00 € HT soit 1.794.233,22 € TTC.

Cette opération de grande envergure va peser lourd dans le budget communal. Afin d'alléger ce coût, des demandes de subventions vont être transmises auprès des différents financiers nationaux, régionaux, départementaux et locaux.

Il est demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) mais également auprès des divers financeurs.

Approuvé à l'unanimité

Point N°5 : Vente de terrains : Commune à M. METZINGER Jean-Pierre

Rapporteur : Monsieur TOURSCHER

La Commune de VALMONT a été destinataire d'une demande d'achat de terrains de la part de Monsieur METZINGER Jean-Pierre pour deux parcelles jouxtant sa propriété.

Ces deux parcelles sont actuellement en friche et situées en zone NC :

- Section 12 parcelle n°06 pour une contenance de 54a67ca
- Section 12 parcelle n°65 pour une contenance de 1a00ca

Une demande d'estimation a été faite auprès du service des Domaines. Compte tenu des données les plus récentes du marché immobilier local en possession du service la valeur vénale de ces biens s'établit à : 3.500 €.

Monsieur METZINGER a émis un avis favorable à l'achat de ces parcelles pour la somme indiquée. Les frais d'actes et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Il est demandé aux membres du conseil municipal :

- d'autoriser la vente de ces deux parcelles au prix total de 3.500 € à Monsieur METZINGER, les frais d'actes et de notaire étant à la charge de l'acquéreur
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents liés à cette opération.

Approuvé à l'unanimité

Point N°6 : Emplois saisonniers 2012

Rapporteur : Monsieur le Maire

Chaque année la commune est sollicitée par de jeunes étudiants valmontois souhaitant travailler durant les vacances.

Considérant l'afflux de demandes, et afin de pouvoir aider un maximum de jeunes de notre commune, nous proposons de réduire la durée des contrats à 3 semaines ce qui nous permettra d'embaucher 9 jeunes, et d'étendre la période de recrutement sur juin et septembre.

Le Maire s'accorde la possibilité de retenir la candidature d'un jeune extérieur à Valmont mais dont l'un des parents serait fonctionnaire de la Commune (limité à une candidature par an sur les postes proposés).

Les candidat(e)s devront être âgé(e)s d'au moins 17 ans et seront retenu(e)s en fonction de l'ordre d'arrivée de leur candidature. Si le nombre de demandes est supérieur à 9, les candidat(e)s ayant déjà travaillé pour la commune ne seront pas retenu(e)s.

Les demandes seront prises en compte jusqu'au 15 février 2012.

Il est également demandé aux membres du conseil d'autoriser le recrutement d'un stagiaire pour le service administratif. Les critères de sélection ci-dessus mentionnés ne s'appliqueront pas pour ce stagiaire.

Il est demandé aux membres du conseil :

- d'autoriser le recrutement de 9 stagiaires vacances et d'un stagiaire pour le service administratif.

- d'autoriser M le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant. Les sommes correspondantes seront inscrites au BP 2012.

21 Voix POUR

1 Abstention : Mme BAPST

Point N°7 : Recours à des agents non titulaires pour besoins occasionnels ou des contrats d'engagement éducatif

Rapporteur : Madame FORSTER

Dans le cadre du service animation, de l'ouverture des centres aérés pour l'année 2012, ainsi que pour la gestion annuelle du site Internet communal et le remplacement d'agents momentanément absents, il est nécessaire comme chaque année, de pouvoir recourir à des agents non titulaires pour des besoins occasionnels ou des contrats d'engagement éducatif.

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal, d'autoriser, Monsieur le Maire à recruter au cours de l'année 2012, des agents non titulaires pour des besoins occasionnels et/ou des contrats d'engagement éducatifs à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Les sommes correspondantes seront inscrites au BP 2012.

Approuvé à l'unanimité

Point N°8 : Présentation des états 2011

Rapporteur : Monsieur le Maire

Les communes sont dans l'obligation de présenter annuellement à leur Assemblée délibérante les différents états suivants :

- état civil ;
- état du personnel au 31/12/2011 ;
- état des achats, ventes et échanges de terrains ;
- état des autorisations d'urbanisme ;
- état des marchés publics.

Ces états seront annexés au budget primitif et joints à la présente délibération.

Le conseil municipal donne acte au Maire de la présentation de ces états :

ETAT CIVIL ANNEE 2011

Nombre de naissances	38
Nombre de mariages	9
Nombre de décès	25

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2011

GRADES	EFFECTIFS
SERVICES ADMINISTRATIFS	
Rédacteur Chef	1
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	1
Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe	3
SERVICES TECHNIQUES	
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	1
Adjoint technique 1 ^{ère} classe	1
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	2
SALLE POLYVALENTE	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1
SECTEUR SCOLAIRE	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	5
SERVICE ENTRETIEN	
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	2
SERVICE ANIMATION	
Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	2
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	1
CONTRATS AIDES	
CUI	1
POLICE MUNICIPALE	
Chef de service Police Municipale principal 2 ^{ème} classe	1
Garde champêtre chef	1
CONTRACTUEL	
Apprenti	1
TOTAL DES EFFECTIFS	26

ETAT DES ACHATS, VENTES ET ECHANGES DE TERRAINS 2011

Actes de ventes de terrains de la Commune : 1

1. Terrain CREPAIM : Acte en cours DCM du 17/06/2011
Section 14 parcelle 293 contenance 59 ca pour la somme de 1 € symbolique

Actes d'acquisitions de terrains au profit de la Commune : 2

1. Terrain « Immobilière HENRY » : Acte en cours DCM du 6/12/2011
Section 10 Parcelle 73 : 11 a 08 ca pour la somme de 500 €
2. Terrains « WEBER-CHENEVAL » : Acte en cours DCM du 6/12/2011
Section 15 Parcelle 38 contenance 8 a 30 ca }
Section 15 Parcelle 94 contenance 91 a 36 ca } pour une valeur totale de 46.000 €

Echange de terrains : 0

ETAT DES AUTORISATIONS D'URBANISME 2011

Permis de construire				22			
Déposé	Accordé	Refusé	Annulé	En-cours instruction			
22	17	5	0	0			
Déclaration préalable				30			
Déposé	Accordé	Refusé	Classé Sans suite	En-cours instruction	Retiré	Incomplet	
30	26	4	0	0	0	0	
Permis d'aménager				0			
Déposé	Accordé	Refusé	Retiré	En-cours instruction			
0	0			0			
Permis de démolir				0			
Déposé	Accordé	Refusé	Classé sans suite	En-cours instruction			
0							
D.P.U ou D.I.A.				38			
Demande de renseignements et notes d'urbanisme				58			
Demande de CU				30	CU d'information (cadre A)		
				5	CU Opérationnel		

DIVERS ETAT DES MARCHES PUBLICS 2011

Lettre de commande :

Numéro	Titulaire	Intitulé	Montant
2011-001	Super U	Un fruit pour la récré 2 ^{ème} Trim. 2011	3.500,00 € TTC
2011-002	Super U	Un fruit pour la récré 3 ^{ème} Trim. 2011	3.500,00 € TTC
2011-003	Vitrail d'Art	Réparation de 3 vitraux endommagés	22.314,97 € TTC

M.A.P.A. (marchés à procédure adaptée) :

Travaux :

Numéro	Titulaire	Intitulé	Montant
N° 05-2011-0001	TP Steiner	Création de la voirie définitive Impasse des Bleuets	86.761,43 € TTC
N°05-2011-0002	T.P. Steiner	Réfection des enrobés de chaussées Rue des Châtaigniers, Jardins et Tilleuls	45.107,14 € TTC
N° 05-2011-0003	Electron	Mise en place de luminaires et d'économiseurs d'énergie	14.088,88 € TTC
N° 11024 Lot 1 Terrassement – VRD	Brovedani	Création d'un accueil périscolaire	77.620,40 € TTC
N° 11024 Lot 2 Gros Œuvre	Créabat	Création d'un accueil périscolaire	203.320,00 € TTC
N° 11024 Lot 3 Charpente Bois Auvent	Eisenbarth	Création d'un accueil périscolaire	13.466,40 € TTC
N° 11024 Lot 4 Etanchéité	Soprema	Création d'un accueil périscolaire	26.910,00 € TTC
N° 11024 Lot 5 Isolation extérieure Bardage	Salmon	Création d'un accueil périscolaire	69.387,14 € TTC

N° 11024 Lot 6 Menuiserie extérieure Bois	Bonecher	Création d'un accueil périscolaire	61.797,92 € TTC
N° 11024 Lot 7 Serrurerie Métallerie	Flon	Création d'un accueil périscolaire	21.767,20 € TTC
N° 11024 Lot 8 Menuiserie intérieures	Zehanacker	Création d'un accueil périscolaire	33.427,48 € TTC
N° 11024 Lot 9 Cloisons Faux Plafonds	Bati Concept	Création d'un accueil périscolaire	22.850,88 € TTC
N° 11024 Lot 10 Carrelages	Terra Mos	Création d'un accueil périscolaire	31.882,42 € TTC
N° 11024 Lot 11 Revêtements sols souples	Ambrosini	Création d'un accueil périscolaire	9.198,68 € TTC
N° 11024 Lot 12 Peinture Revêtements muraux	Peintures Appel	Création d'un accueil périscolaire	11.015,16 € TTC
N° 11024 Lot 13 Plomberie Sanitaire	Drago Octave Thermo Concept	Création d'un accueil périscolaire	33.668,95 € TTC
N° 11024 Lot 14 Chauffage Ventilation	Drago Octave Thermo Concept	Création d'un accueil périscolaire	71.638,96 € TTC
N° 11024 Lot 15 Electricité courants faibles	Electric Saint- Nabor	Création d'un accueil périscolaire	32.878,04 € TTC
N° 11024 Lot 16 Cuisine Satellite	Tecnal	Création d'un accueil périscolaire	31.578,47 € TTC

Marchés de prestations intellectuelles :

Numéro	Titulaire	Intitulé	Montant
N° 11.024	Espace Architecture	Marché de Maîtrise d'œuvre – Construction d'un accueil périscolaire	48.139,00 € TTC

Marché de fournitures : Néant

Marchés de prestations et services : Néant

Point N°9 : Motion projet ULCOS

Rapporteur : Monsieur LORMANT

La Région Lorraine, appuyée par tous ses partenaires locaux, entreprises, collectivités locales et la Grande Région, demande à la Commission Européenne :

- D'entendre les démarches effectuées par les autorités politiques françaises, les collectivités locales et les organisations syndicales
- De retenir dans le cadre du programme NER-300 le projet ULCOS – « sous réserve que soit garantie la sécurité sur le très long terme de l'environnement en surface et en profondeur ainsi que celle des populations concernées par le volet « séquestration » du projet -, considérant dans ces conditions, qu'Arcelor-Mittal devrait reprendre rapidement l'activité du haut-fourneau P6.

Approuvé à l'unanimité

**Fait et délibéré à Valmont, les jours, mois et
an susdits**

**Pour extrait conforme :
Valmont, le 24 janvier 2012
Le Maire, Dominique STEICHEN**